

Intervention lors de la rencontre organisée à l'occasion de la venue à l'Université de Lorraine de Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Nancy le 5 avril 2019.

Madame la Ministre, M. le Préfet, M. le PDG du CNRS, Mme la Rectrice, M. le Président de l'Université de Lorraine.

Nous vous remercions d'avoir organisé ce moment d'échanges entre la communauté scientifique et Madame la Ministre. Si cet échange est constructif, nous espérons qu'il s'inscrira dans une plus longue séquence de rencontres, en particulier avec les syndicats.

Depuis quelques mois, les consultations se démultiplient. Nous sommes sommés de nous exprimer pour éclairer les experts. Le grand débat occupe une place importante, et la consultation lancée par le MESRI a généré de multiples sollicitations (CNRS, sociétés savantes, établissements, *etc.*).

Mais nous avons connu des consultations, déjà à l'époque de 'Sauvons la recherche'. Et ces consultations n'ont pas été prises en compte, laissant penser qu'il n'était pas prévu de considérer avec sérieux ces expressions, les conclusions étant arrêtées dès le départ.

Votre ministère, le MESRI, n'a pas non plus toujours respecté la volonté des personnels de l'ESR quand elle est exprimée. Cela a récemment été le cas sur la question de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires. Le CNESER a quasiment unanimement (63 contre, 3 pour, 2 abs) voté contre cette rupture de l'idéal d'universalité cher aux membres de l'ESR. Ce qui n'a pas empêché le ministère de prendre des décrets fixant les nouveaux montants dans les jours qui ont suivi ce vote.

La question que vous nous adressez aujourd'hui concerne le financement de la recherche. Une remarque et une question subsidiaire se posent par rapport à mon précédent point. La remarque est qu'il ne s'agit pas d'un problème de pourcentage d'exonération mais d'un problème budgétaire. Est-ce que les frais augmentés pour les étudiants extra-communautaires arriveront en plus dans les budgets des universités ou seront-ils intégrés, ouvrant la possibilité d'augmentations des frais à plus large échelle ?

Vous, au travers de la consultation, nous demandez aujourd'hui notre point de vue sur le financement de la recherche, l'attractivité des carrières et le rapport entre recherche publique et privée.

Dans tous les cas, il y a un élément commun de réponse.

Il est nécessaire de remettre au cœur du système la **confiance**.

M. le Vice Président Recherche a parlé tout à l'heure de défiance, je préfère mettre l'accent sur la **confiance**.

La **confiance** c'est de croire que les chercheurs et les enseignants-chercheurs sont d'abord là pour accomplir leurs tâches, notamment enseigner au plus haut niveau, et faire la meilleure recherche.

La **confiance** c'est de leur rendre le temps qui est perdu à construire des projets pour obtenir des financements pour faire de la recherche.

La **confiance** c'est de croire qu'une organisation en laboratoire peut permettre de porter leur recherche.

Il faut pour cela remettre les dotations aux universités et aux laboratoires au centre du système de financement de la recherche publique.

Rendre attractif les carrières c'est d'abord faire **confiance** aux membres de l'ESR en leur donnant les moyens de faire de la recherche, en relevant l'effort de recherche publique en portant à au moins 1% du PIB le financement de la recherche PUBLIQUE, au delà du 3% pour la recherche et le développement.

C'est aussi donner les moyens humains de porter cette recherche avec un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique.

Les acteurs de l'ESR, ont besoin de financements pérennes pour se concentrer sur le travail de recherche, et d'enseignement, et cesser de nous engager dans des courses infernales de l'ANR à l'ERC.

Madame la ministre, j'aurai donc une question simple à vous poser allez-vous nous faire confiance ?

Maxime Amblard,
élu Pour Une Université de Service Public
Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine